



LA PLAINE DE LA VEYLE

Collection : CARNETS D'UNITÉ DE PAYSAGE // 2018 // n°4

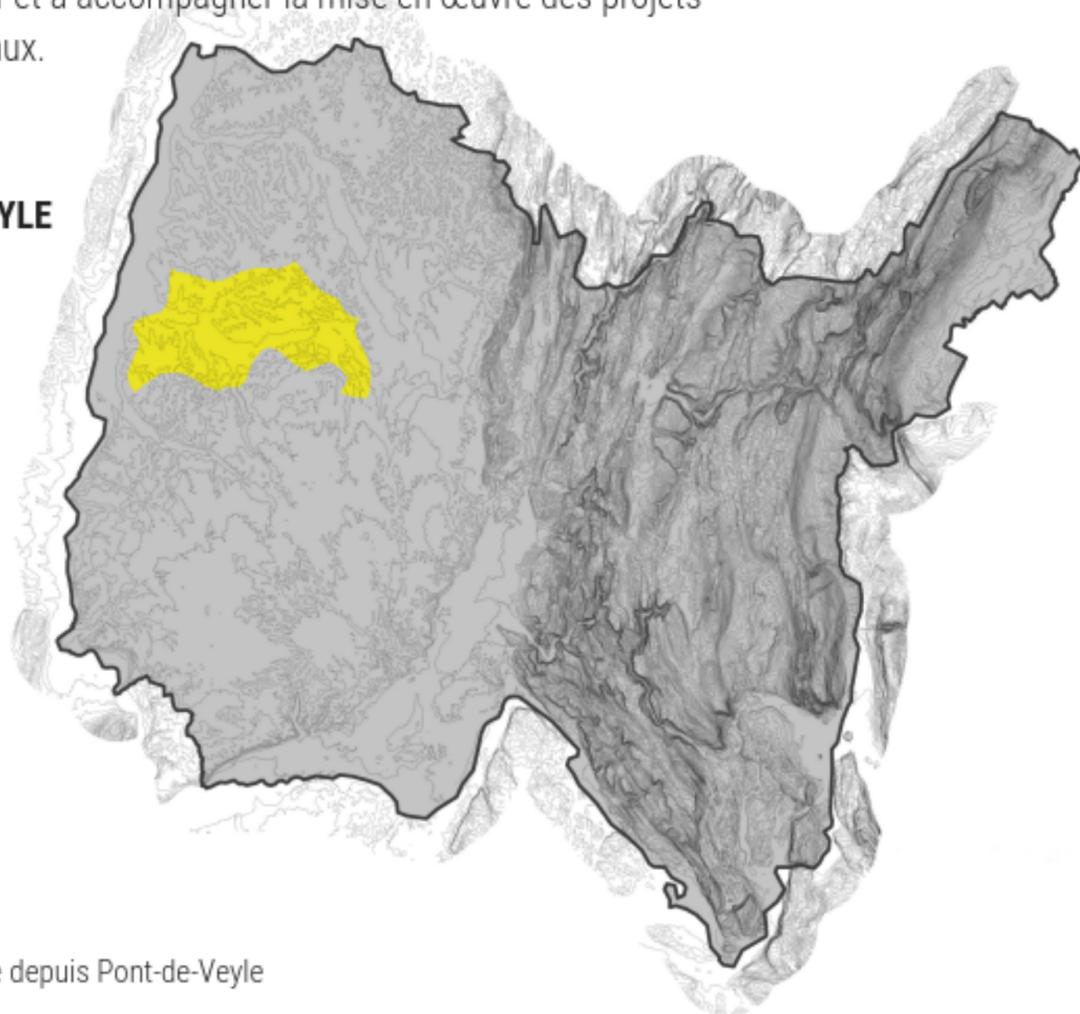


Carnet d'unité de paysage

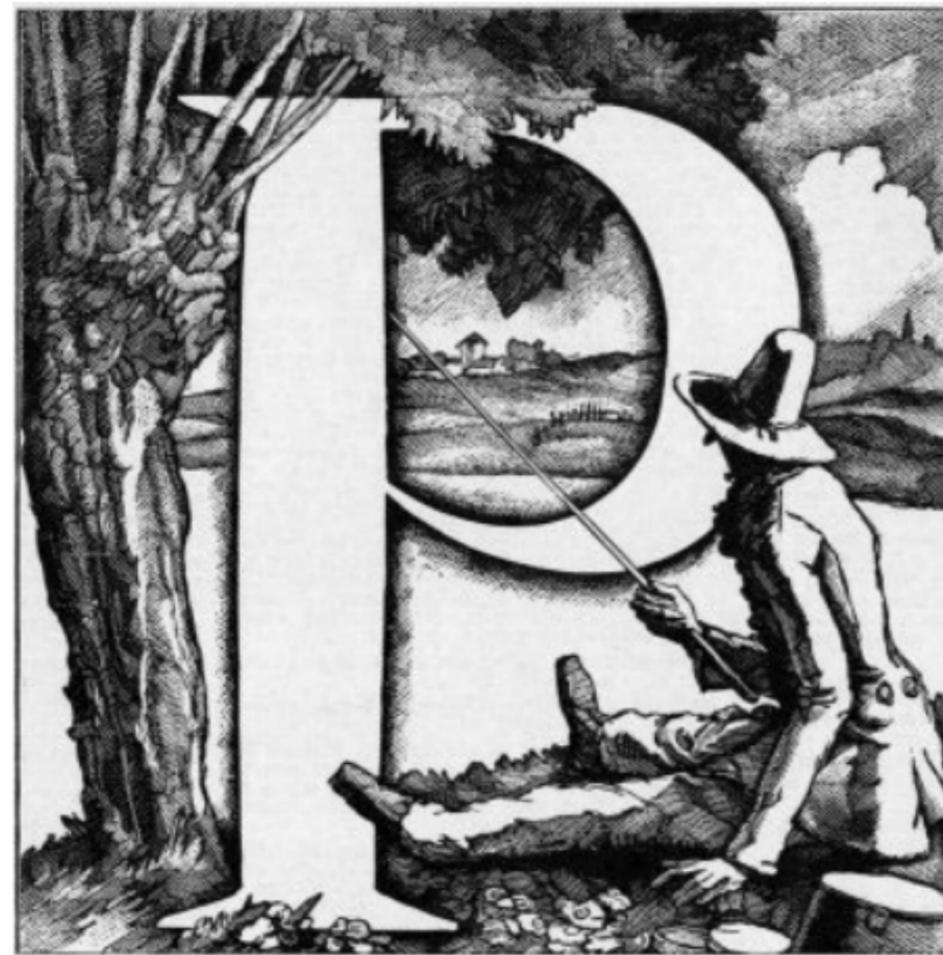
Ce carnet s'inscrit dans la collection *Carnet d'unité de paysage de l'Atlas des Paysages de l'Ain*. Il fait partie de la série de carnets s'intéressant aux cinq unités composant le Pays "les plaines de Bresse".

Ce carnet propose des repères pour **Connaître** le paysage de la plaine de la Veyle. Il est aussi destiné à **Agir** et à accompagner la mise en œuvre des projets locaux.

LA PLAINE DE LA VEYLE



Légende couverture : Vue depuis Pont-de-Veyle



Unité de la plaine de la Veyle

Une unité de paysage est une partie continue de territoire cohérente d'un point de vue paysager. Elle fait sens pour les populations à l'échelle de l'aire d'étude. L'identification d'une unité de paysage s'appuie sur la caractérisation et la qualification du paysage. Sa localisation et ses particularités lui confèrent sa singularité. Une unité de paysage est circonscrite par des limites qui peuvent être nettes ou progressives. La définition de ces limites est un travail parfois délicat. Ces limites ne sont que rarement des limites administratives.

(Ministère de l'écologie et du développement durable dans les atlas de paysages, méthode pour l'identification, la caractérisation et la qualification des paysages, 2015)

Directeur de publication : Bruno LUGAZ, directeur du CAUE de l'Ain
Atlas des paysages 2018



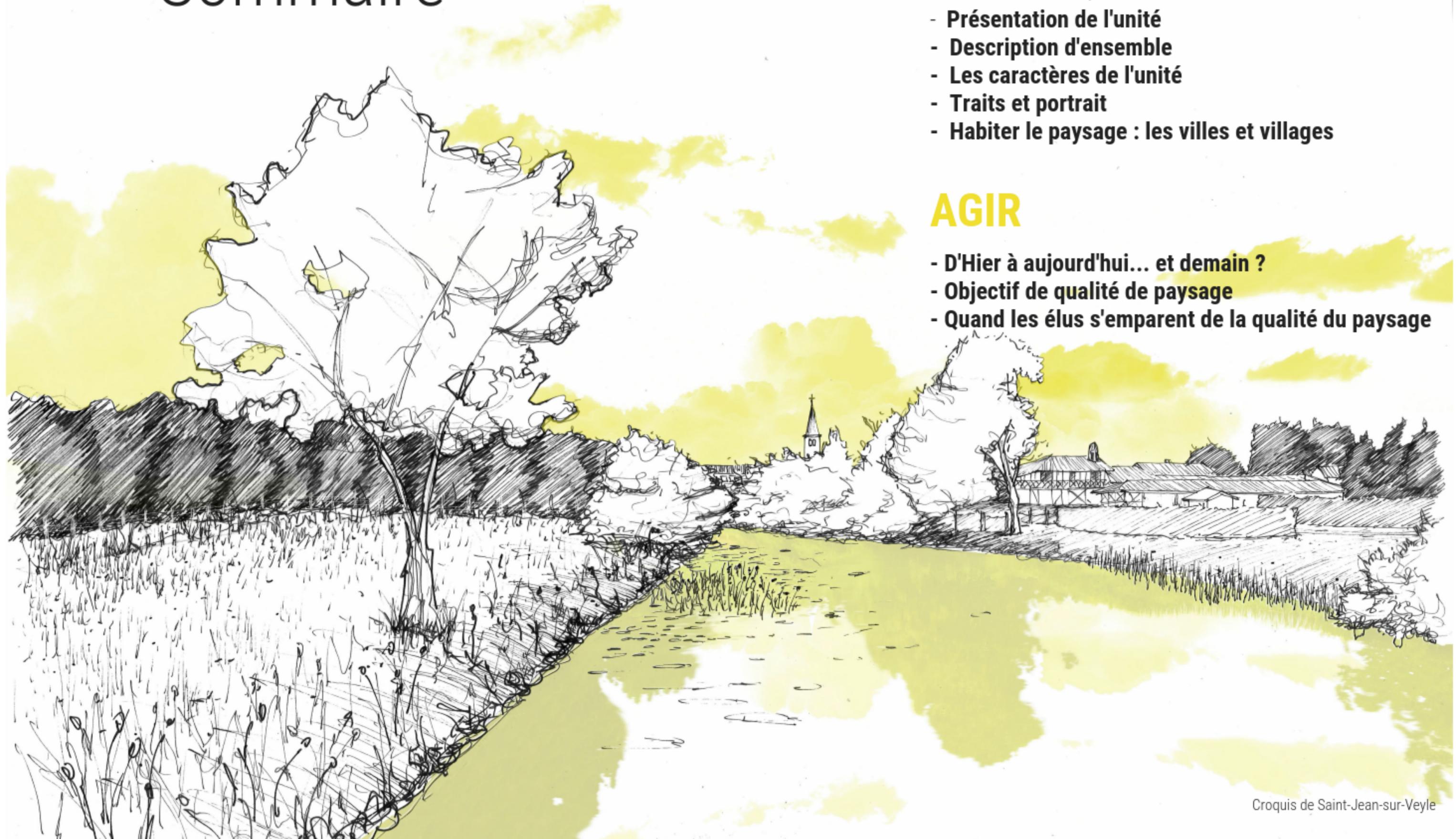
Sommaire

CONNAITRE

- Présentation de l'unité
- Description d'ensemble
- Les caractères de l'unité
- Traits et portrait
- Habiter le paysage : les villes et villages

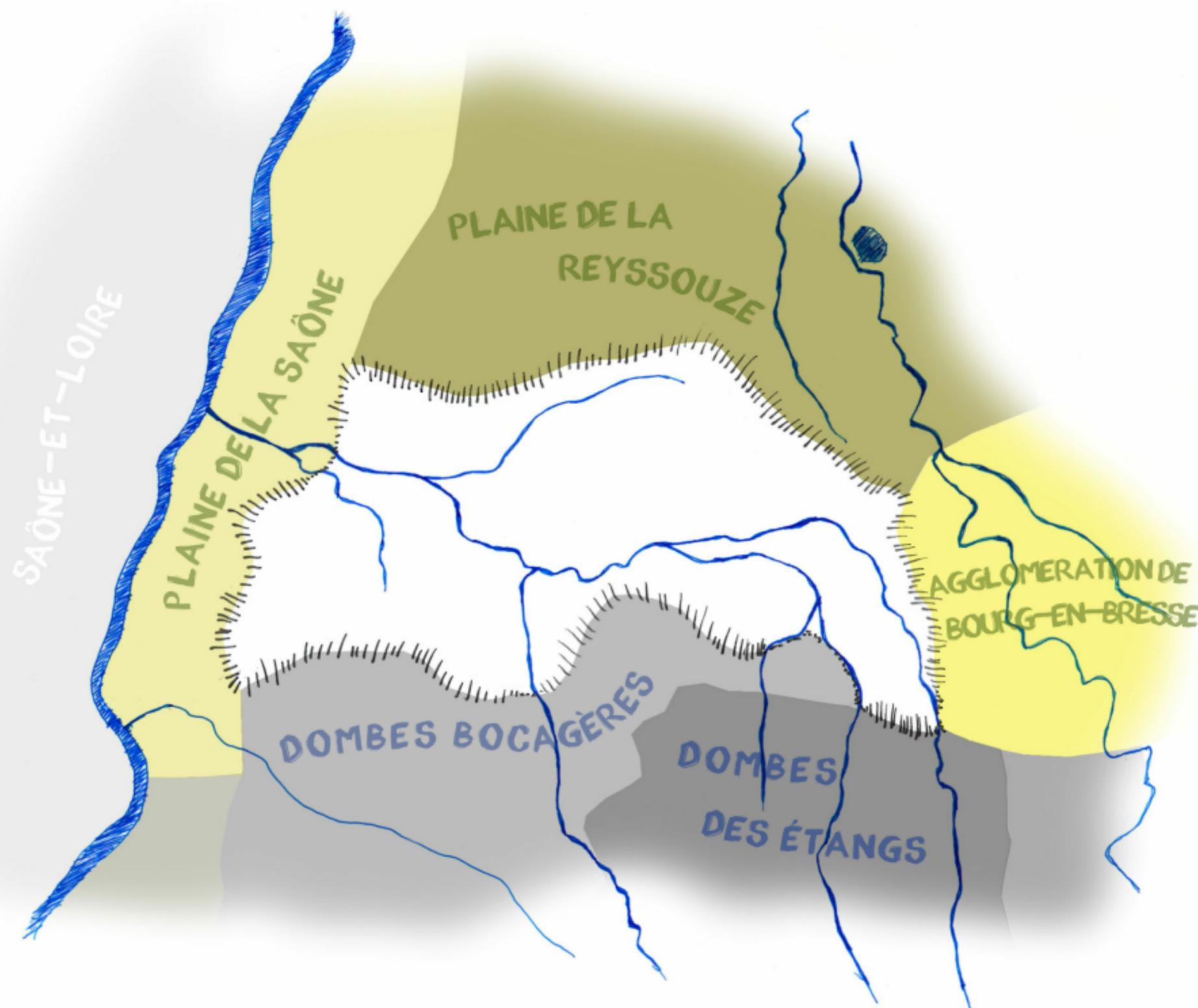
AGIR

- D'Hier à aujourd'hui... et demain ?
- Objectif de qualité de paysage
- Quand les élus s'emparent de la qualité du paysage



CONNAITRE

Présentation de l'unité - Délimitation



La Plaine de la Veyle se situe à le rencontre de 5 unités.

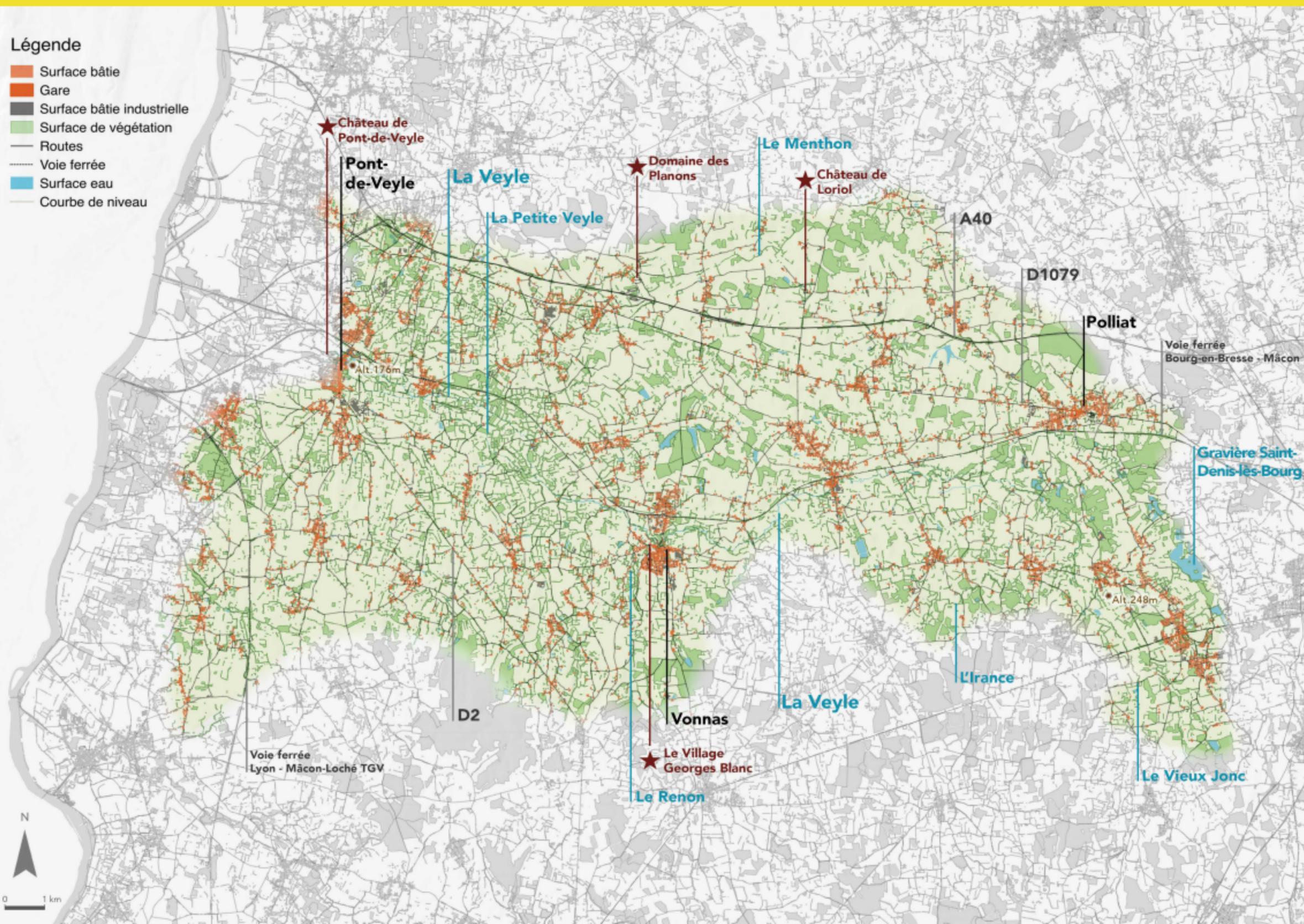
- au nord : la Plaine de la Reyssouze fait la continuité de celle de la Veyle par son bocage et son patrimoine bâti,
- à l'est : la pression de l'agglomération s'exprime au travers du développement de commune comme Saint-Denis-lès-Bourg ou Polliat,
- au sud : la Plaine de la Veyle marque la fin du plateau dombiste et lie les deux pays par un bocage continu,
- à l'ouest : La Veyle termine son parcours dans la Plaine de la Saône avant de se jeter dans la rivière cette dernière.

Comment délimiter les unités de paysage ?

La position et la nature des limites font l'objet d'un travail collectif. Sur le terrain les unités se dessinent en fonction des reliefs et /ou de l'occupation des surfaces. Souvent les unités sont progressives, donnant lieu à un paysage qui mélange des caractéristiques issues de deux unités voisines.

CONNAITRE

Présentation de l'unité - Carte



Les communes...

Biziat // Buellas // Confrançon // Crottet // Curtafond // Cruzilles-lès-Mépillat // Laiz // Mézériat // Montcet // Perrex // Polliat // Pont-de-Veyle // Saint-André-d'Huriat // Saint-Cyr-sur-Menthon // Saint-Genis-sur-Menthon // Saint-Jean-sur-Veyle // Saint-Julien-sur-Veyle // Vandains // Vonnas

Les lacs et rivières ...

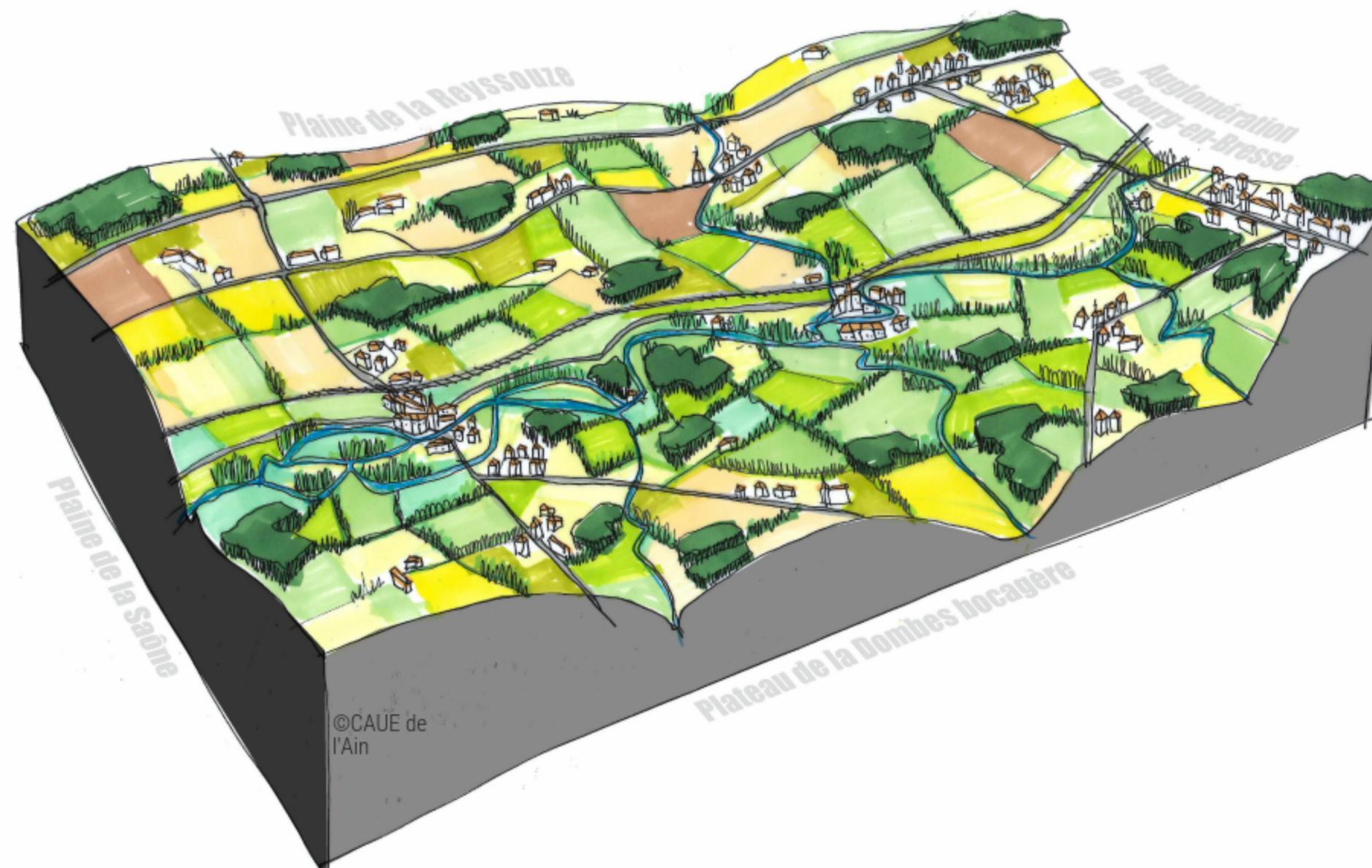
Gravière de Saint-Denis-lès-Bourg // L'Irance // Le Menthon // La Petite Veyle // Le Renon // La Veyle // Le Vieux-Jonc // De nombreux ruisseaux et biefs complètent ce réseau hydrographique

Les lieux remarquables ...

Château de Loriol // Château de Pont-de-Veyle // Domaine des Planons // Le Village Georges Blanc

CONNAITRE

Description d'ensemble



©CAUE de l'Ain

LA PLAINE DE LA VEYLE

- La Veyle prend sa source dans La Dombes et s'alimente des étangs pour serpenter dans la Bresse bocagère. Accompagnée de ses affluents et d'un réseau dense de biefs et de fossés, elle sculpte le paysage et forme une plaine ondulée où il est agréable de se perdre. Au gré des circulations, la Veyle marque de plus en plus son empreinte au fur et à mesure qu'elle se rapproche de son exutoire, la Saône, en formant un fond de vallée étendue, composé de prairies humides et de moulins dissimulés dans un bocage dense. -

CONNAITRE

Traits et portrait - Le lit majeur de la Veyle est large et offre de généreux espace de biodiversité et d'agrément aux habitants.



CONNAITRE

Traits et portrait - Comme de nombreux villages, Vonnas c'est installé les pieds dans l'eau de la rivière.



CONNAITRE

Traits et portrait - Un fossé - chaintre dans le parler local - draine l'eau des céréales de cette parcelle. Cette topographie ciselée par les paysans est caractéristique de Bresse et de cette unité en particulier.



CONNAITRE

Traits et portrait - Le domaine des Planons: un site classé monument historique depuis 1938 fait honneur au patrimoine vernaculaire de ce coin de Bresse



CONNAITRE

Traits et portrait - entre la Saône et Bourg- en-Bresse, à proximité de l'autoroute , la pression foncière se faire sentir.



 **ARVE Lotissements**
Le Domaine de la Presle
TERRAINS A VENDRE
Tél. : 04 74 55 44 17 - 07 86 66 32 48
Nous recherchons des parcelles pour y réaliser nos nouvelles opérations. Contactez-nous ! | **VOIR LE PLAN** 
www.arvelotissements.fr

Les Maisons
de
RICHTELLE
RECHANTIER

TERRAINS A BATIR
ARVE
Lotissements
04 74 55 44 17
07 86 66 32 48
www.arvelotissements.fr

Évolution du tissu urbain

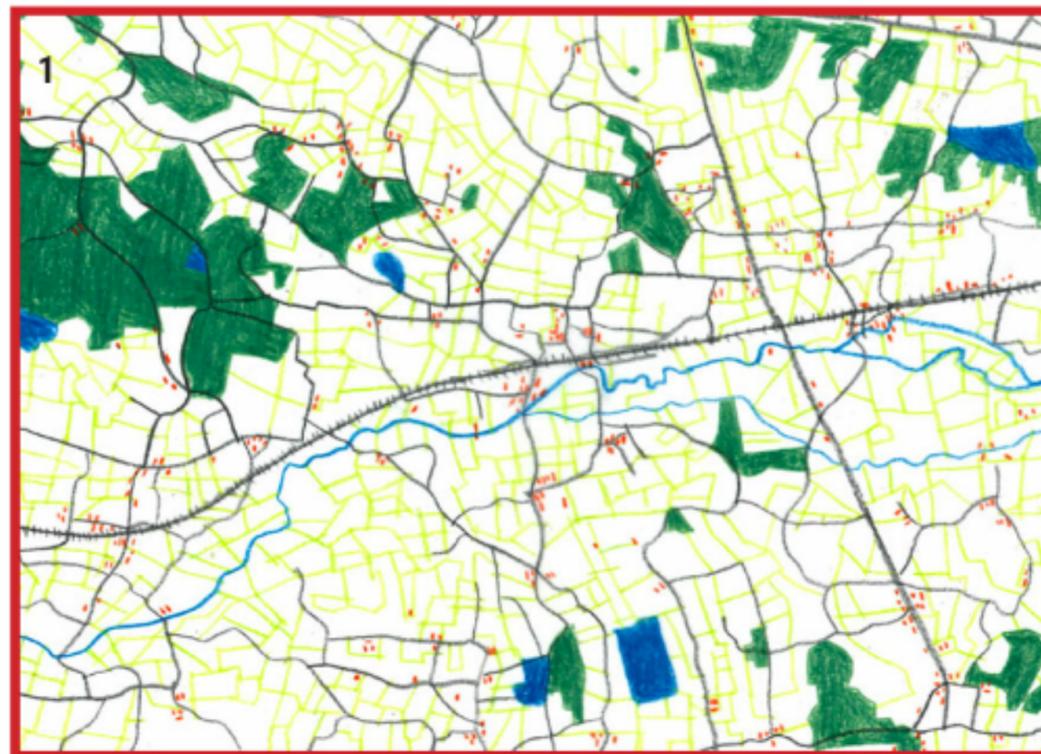
1. Etat Major (1820-1866)
2. IGN (1950)
3. IGN (Géoportail 2015)
4. Et demain ?

Légende

-  Infrastructure de transport
-  Surface bâtie
-  Haies bocagères
-  Surface de forêt
-  Les rivières

La commune de Mézériat s'est installée en bord de Veyle dans un paysage de bocage. La voie ferrée figurant déjà sur la carte d'Etat Major, fait du bourg un lieu d'échanges. Ces cartes montrent également que les haies se morcellent et disparaissent alors que l'urbanisation galope entre 1950 et 2015.

[Découvrir l'évolution du foncier sur le département et par commune \(Cerema\)](#)



AGIR

D'hier à aujourd'hui ... et demain? -

Regarder en arrière pour orienter nos actions à venir

A venir :

Bloc diagramme illustrant les objectifs de qualité de votre paysage :



Formulons ensemble des objectifs de qualité paysagère de votre unité car ils n'ont de sens que s'ils sont partagés !

La loi inscrit la prise en compte des paysages dans les documents d'urbanisme par une approche concrète et opérationnelle qui ne se limite pas à des préservations des paysages remarquables.

Les paysages sont le fruit des interactions entre l'Homme et son milieu. Ces évolutions reflètent ainsi le fonctionnement d'une société, son dynamisme économique et la prise en compte de son environnement.

Vous révisez votre PLU ou élaboriez votre PLUI , vous souhaitez valoriser vos paysages intercommunaux, vous voulez sensibiliser vos élus ou vos habitants aux paysages et conduire leurs transformations ?

Contactez le CAUE de l'Ain afin de définir les objectifs de qualité de paysages de votre territoire

Un objectif de qualité de paysage désigne la formulation par les autorités publiques compétentes, pour un paysage donné, des aspirations des populations en ce qui concerne les caractéristiques paysagères de leur cadre de vie. *Source : Convention européenne du paysage*

AGIR

Objectif de qualité de paysage pour cette unité :

- A définir ensemble si vous le souhaitez -

Crédits photos : sauf mentions contraires, © CAUE de l'Ain
Remerciements à tous les membres du Comité de Pilotage de l'Atlas des PAYSages de l'Ain.



CAUE de l'Ain

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ain

Maison de l'Habitat
34, rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse

www.caue01.org

www.atlasdespaysagesdelain.com